

Décision

Générale

colonial

Décision n° 800 20 aout 1951

n° 800 20

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 10 du 01/09/1951

Date de publication

20 août 1951

Date du numéro

1 septembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Une réquisition de passage par voie ferrée Boulogne-Marseille et par voie maritime Marseille-Djibouti est accordée à KMine Van Wagen Maria, en religion Sœur Barihélemy, infirmière auxiliaire à Hôpital Principal. Au point de vue passage, Mme Van Wagen Marla sera assimilée à un fonctionnaire du groupe III La dépense est imputable au budget local, chapitre XIV, art, 1e, § 2.